

L'Assemblée Générale Mixte de Natixis

Où et quand ?

L'Assemblée Générale Mixte de Natixis aura lieu le **jeudi 26 mai 2011 à 15 heures, comme en 2010, au Carrousel du Louvre** (99, rue de Rivoli à PARIS dans le 1^{er} arrondissement) qui est facilement accessible par les transports en commun*.

L'accueil est organisé à partir de 13 h 30 et il est fortement recommandé d'arriver au minimum une demi-heure à l'avance.

Qui assiste à l'Assemblée Générale?

L'Assemblée sera présidée par monsieur François Pérol en sa qualité de président du Conseil d'Administration de Natixis.

Le directeur général de Natixis, monsieur Laurent Mignon, les administrateurs, ainsi que les dirigeants de Natixis pourront répondre également aux questions des actionnaires.

Quels sont les points principaux à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale?

Parmi les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires, on peut citer l'approbation des comptes 2010, le montant du dividende et l'option de paiement du dividende en actions.

Puis-je participer à l'Assemblée Générale?

Tout actionnaire a le droit de participer personnellement à cette assemblée, de s'y faire représenter par son conjoint, un autre actionnaire ou encore par toute personne physique ou morale de son choix ou d'y voter par correspondance.

Pour participer à l'Assemblée, les actionnaires doivent justifier de la propriété de leurs titres, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée soit, le 23 mai 2011.

Par ailleurs :

- les actionnaires au porteur doivent présenter :

- une carte d'admission délivrée par Caceis Corporate Trust** après demande à leur intermédiaire financier, ou à défaut,

- une attestation de participation délivrée directement par leur intermédiaire financier, qui justifie de leur qualité d'actionnaire ;

- les actionnaires au nominatif peuvent se présenter sans formalité particulière, mais il est préférable, pour leur confort, qu'ils renvoient la demande de carte d'admission renseignée qui leur a été envoyée par Caceis Corporate Trust**.

Rappel : les actionnaires au porteur sont ceux qui détiennent leurs titres via leur intermédiaire financier (Banque Populaire, Caisse d'Epargne par exemple).

=> Il faut bien comprendre qu'il n'y a ***pas d'inscription automatique*** à l'Assemblée.

Pour assister et voter dans de bonnes conditions, il est très important que les actionnaires informent leur banque de leur souhait d'assister à l'Assemblée au plus vite, dès la mi-avril.

Comment voter à l'Assemblée Générale?

Tout actionnaire qui assiste à l'Assemblée reçoit un boîtier électronique de vote à utiliser en séance.

Les actionnaires qui souhaitent voter mais qui sont dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée peuvent utiliser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration pour :

- voter par correspondance, ou
- donner procuration à son conjoint, à un autre actionnaire personne physique ou morale ou toute personne physique ou morale de son choix assistant à l'Assemblée, ou
- donner pouvoir au président de séance.

Ce formulaire sera envoyé automatiquement à tous les actionnaires au nominatif. Les actionnaires au porteur devront s'adresser à l'intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont inscrites en compte afin d'obtenir le document. L'intermédiaire financier se mettra ensuite en contact avec Caceis Corporate Trust**. Toute demande de formulaire devra être déposée ou parvenue au siège social de Natixis au plus tard le 20 mai 2011. Le retour du formulaire de vote rempli par l'actionnaire devra intervenir au plus tard le 23 mai 2011.

Combien de temps dure une Assemblée Générale ?

L'Assemblée Générale dure généralement entre deux et trois heures, en fonction de l'agenda et de la durée de la séance de questions-réponses.

En cas d'empêchement ce jour là ?

L'Assemblée Générale fera l'objet d'un enregistrement vidéo, qui sera accessible au public sur le site Internet de Natixis (www.natixis.com) pendant un an après l'Assemblée.

Où retrouver toutes les informations sur l'Assemblée de Natixis ?

Toutes les informations sur l'Assemblée sont disponibles le site Internet de Natixis www.natixis.com à la rubrique Assemblée Générale, notamment l'avis de réunion et la brochure de convocation.

* Accès métro : Le Carrousel du Louvre est desservi par les lignes 1 et 7 Arrêt « Palais Royal – Musée du Louvre », sortie « Carrousel du Louvre ».

Accès bus : Le Carrousel du Louvre est desservi par les lignes 21, 27, 39, 48, 67, 68, 69, 72, 81, 95, Arrêts « Palais Royal – Musée du Louvre » ou « Palais Royal – Comédie Française » ou « Musée du Louvre ».

** Centralisateur de l'Assemblée Natixis et teneur du registre des actions au nominatif.